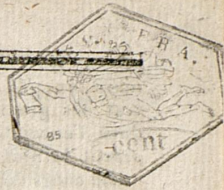


# LE PUBLICISTE.

OCTIDI 28 Thermidor, an VII.



*Conclusion de la paix entre la cour de Lisbonne et le Dey de Tripoly. — Marche du corps du général autrichien Kray vers la Suisse. — Bruit de la formation d'une armée russe sur les frontières de la Pologne prussienne. — Nouveaux détails sur l'insurrection du département de la Haute-Garonne. — Autres détails sur la position de l'armée française en Italie. — Proclamation du ministre de la guerre aux conscrits.*

## AVIS ESSENTIEL.

*Le prix de l'Abonnement du PUBLICISTE est actuellement de 13 fr. 50 cent. pour trois mois, 26 fr. pour six mois, et 50 fr. pour l'année.*

## ESPAGNE.

*Madrid, le 14 thermidor.*

C'est le 3 de ce mois que l'escadre espagnole est sortie de Cadix. L'amiral Bruix et l'escadre française l'attendoient en dehors de la baie. Au moment de sa sortie, un de nos vaisseaux à trois ponts, la *Santa-Anna*, capitaine Grandallana, a échoué au-delà de Rota. Son capitaine l'a abandonné pour prendre le commandement du *Mexicano*. Néanmoins on est parvenu à le relever & à le faire rentrer dans le port.

D'après nos dernières lettres de Cadix, une escadre anglaise, composée en tout de 50 voiles, dont 39 vaisseaux de ligne, est entrée dans l'Océan. Parmi ces 39 vaisseaux, on en compte 12 à trois ponts; mais l'escadre combinée avoit trois jours d'avance sur les Anglais.

La cour passera, dans deux jours, de cette capitale à St.-Idelphonse.

La cédule relative aux billets royaux cause une grande fermentation dans les esprits, & donnera sûrement lieu à bien des représentations.

La marine portugaise avoit fait quelques prises sur les Tripolitains. L'amiral du dey étoit un des prisonniers. Son souverain, pour le racheter, a proposé la paix & 11 mille piastres. Cette proposition a été acceptée par la cour de Lisbonne. Quelques lettres de la même ville assurent que le prince de Brésil vient de se déclarer régent. Ce parti est motivé sur la maladie incurable de la reine.

## A L L E M A G N E.

*Ratisbonne, le 17 thermidor.*

La présence des Russes en Allemagne sert à l'Autriche pour intimider les états de l'Empire & les rattacher à la coalition. Toutes ses forces sont en action, & elle sent bien qu'elle ne peut les entretenir que par des moyens extraordinaires & inusités jusqu'à ce jour. La Russie, non moins active, paroît disposée à concourir de toutes ses facultés au double but que se propose la maison d'Autriche, le rétablissement de la monarchie en France & le démembrement de son territoire.

Le bruit se répand de la formation d'une armée russe, destinée, dit-on, à agir contre la Prusse, si elle ne sert pas les vues de la coalition. Des lettres de la Pologne, de fraîche

date, portent cette armée à 100 mille hommes, & lui assignent pour lieu de rassemblement les environs de Lobau, sur les frontières de la Pologne prussienne. Elles confirment en même-tems l'embarquement d'un corps de troupes russes dans la Baltique.

Tous ces préparatifs semblent avoir occasionné beaucoup de mouvemens dans les états de l'Empire. Le gouvernement saxon, toujours attaché à son système de paix & de neutralité, observe avec inquiétude le parti que va prendre le roi de Prusse; & quelle que soit la décision de ce monarque, les Saxons redoutent également l'un & l'autre. Quoique l'opinion soit assez générale que la Prusse se prononcera contre la coalition, dont les progrès menacent la sûreté de l'Allemagne; on est étonné que ce gouvernement n'ait pas plus de troupes dans ses provinces polonaises, pour s'opposer à l'invasion dont il peut être menacé par la Russie. L'exemple de l'électeur de Bavière, qui se trouve forcé, dit-on, de fournir son contingent, fait craindre que les autres puissances ne se laissent également intimider.

M. Elliot est de retour depuis quelques jours de Berlin, où il a été chercher son frere, le lord Mintô, qui se rend à Vienne pour remplacer M. Eden.

*Stutgard, le 21 thermidor.*

Le corps des troupes autrichiennes, qui a fait le siège de Mantoue sous les ordres du général Kray, se dirige, depuis la capitulation de cette place, vers la Suisse, pour y appuyer les opérations de l'Archiduc Charles, dont elle formera l'aile gauche. Le général Suwarow aura néanmoins une armée supérieure en nombre à celle du général Joubert, à cause de l'arrivée d'un corps de 10,000 Russes, sous les ordres du général Rehbindler, & de la jonction du général Bellegarde avec le corps de troupes autrichiennes qui assiègent Alexandrie.

Les troupes russes ont déjà passé en partie par Augsbourg, & continuent à défilér à travers cette ville, pour se rendre vers la forêt noire & vers Schaffouse en Suisse.

A commencer du 11 vendémiaire prochain, le corps de Condé sera de nouveau à la solde de l'Angleterre. Il continuera de traverser la Pologne pour se rendre sur le Rhin, où le commissaire anglais lui remettra des fonds destinés à recruter les déserteurs français.

On rassemble dans ce moment sur les frontières de la Wolhinie & de la Galicie, un nouveau corps russe de 18,000 hommes, sous les ordres des généraux Lasey & Gudowith.

*Francfort, le 21 thermidor.*

Cent hussards autrichiens s'étoient avancés, ces jours der-



niers, jusqu'à Friedberg. Après avoir demandé au magistrat des grains & des fourrages, ils refuserent de loger dans l'enceinte de la ville, de peur de surprise. Ils passèrent la nuit en rase campagne.

Le cours du Mein est encore libre, de même que la communication entre Francfort & Mayence.

Il n'y a entre Francfort, Darmstadt, Heydelberg jusqu'à Rastadt, qu'un cordon de cavalerie, composé de 1000 husards de Szeckler & de 4 à 600 dragons de Latour.

Il paroît que la totalité des Russes qui s'avancent vers la Bohême, marchera en Souabe ou en Suisse, de manière qu'on n'en verra point sur le Bas-Rhin. Si cette nouvelle se confirme, on en pourroit peut-être conclure que les Francfortais ont fait quelques sacrifices pécuniaires pour éloigner la guerre de leur territoire.

## REPUBLIQUE FRANÇAISE.

Toulouse, le 21 thermidor.

Notre commune est très-menacée. Les campagnes se sont soulevées sous prétexte de la conscription; les rebelles se sont emparés de la ville de Muret & ont incendié le château d'Olive; ils prennent des otages dans chaque canton & menacent de marcher sur nous. On a envoyé avant-hier une partie de la colonne mobile avec du canon pour les réduire; mais elle n'a pu encore y réussir. L'autre partie de la même colonne est continuellement en armes sur la place de la maison commune. Les autorités constituées sont en permanence; les portes de la ville sont fermées. On craint pour cette nuit une attaque, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur.

Paris, le 27 thermidor.

On s'attendoit que les visites domiciliaires auroient eu lieu, ce matin, dans Paris; mais il n'en a pas été question jusqu'à ce soir: elles ne peuvent avoir lieu qu'au jour. On ne sort des barrières qu'en montrant sa carte ou son passeport: au reste, tout paroît calme, malgré les efforts qu'on a faits hier pour remuer les fauxbourgs par de faux bruits & de ridicules alarmes.

On parle de mille fusils trouvés à Montreuil, près Paris. On ne dit encore rien de leur destination présumée.

On annonce l'arrestation, à Paris, du fils d'un des généraux de l'armée de Suwarow. On prétend que le ministre de la police l'interroge lui-même, & qu'il s'étoit glissé dans le club. Nous ne croyons rien de tout cela.

C'est le citoyen Fardel, juge-de-peace de la division de la Halle-au-Bled, que le directoire a chargé de mettre hier, vers 5 heures, les scellés sur le club de la rue du Bacq.

Quelques individus qui ont voulu violer hier la consigne & entrer de force dans le club ont, dit-on, été arrêtés. On cite dans ce nombre un général attaché à l'armée d'Italie, & qui étoit à Paris sans congé.

« Républicains, dit aujourd'hui le journal des Hommes Libres, tenez-vous sur vos gardes, & comptez sur vos représentans, ainsi que sur les membres non-conspirateurs des grandes autorités. Les républicains de Paris doivent se réunir demain dans un autre local. Les agens de police cherchent à les exaspérer; mais ils ne réussiront pas plus aujourd'hui qu'ils ne réussirent demain ».

On paroît avoir eu des inquiétudes pour la nuit du 25 au 26. Le mot d'ordre donné aux troupes a, dit-on, été tout-à-coup changé vers 6 heures du soir dans tous les postes de Paris.

C'est sans fondement qu'on a cherché à faire croire à

plusieurs destitutions importantes dans les autorités de Paris. Il n'en est rien, au moins jusqu'à présent.

Marbot s'est déjà retiré à une campagne près Paris, en attendant qu'il parte pour l'armée d'Italie ou des Alpes, à laquelle il sera, à ce qu'il paroît, employé.

Le jury relatif à l'emprunt de cent millions, est nommé dans le département de la Seine. Il est composé de quinze personnes, parmi lesquelles sont les cinq membres de l'administration centrale.

Des instructions pour la répartition de cet emprunt sont parties du ministère des finances pour les diverses administrations centrales.

Quelques personnes trouvent mauvais qu'on donne aujourd'hui le nom de jacobins aux membres des réunions politiques. Mais c'est donc à eux qu'il faut s'en plaindre; car ce sont eux qui le prennent: « Freres & amis, s'écrioit au bruit des plus vifs applaudissemens, Royer, ci-devant secrétaire-général de la police, dans l'avant dernière séance du club; on nous appelle jacobins! nous le sommes, nous l'avons été, et nous le serons toujours ».

On ne peut s'empêcher de remarquer que c'est le 19 de ce mois que des troubles ont éclaté en même tems à Amiens, à Bordeaux & dans les environs de Toulouse.

On assure que, le même jour, il en a aussi éclaté à Dijon, Rochefort, à Saintes. . . . .

Il faut avouer que cette coïncidence est très-frappante. Il n'y a qu'à démêler avec une scrupuleuse attention quel est celui des partis qui a été l'agresseur & qui a donné l'occasion & le signal; & on parviendra à savoir à laquelle des factions qui s'en accusent appartient le complot.

Des mesures vigoureuses sont arrêtées pour comprimer la révolte de la Haute-Garonne. Des troupes nombreuses marchent de plusieurs points pour envelopper les séditeux. Le directoire a conféré au général Etéville le commandement supérieur des 9<sup>e</sup> & 10<sup>e</sup> divisions militaires. Il a la faculté de mettre en état de siège toutes les communes de ces deux divisions, où il découvrira le moindre ferment de disposition contre-révolutionnaire. Il paroît qu'on lui a donné les pouvoirs les plus étendus.

Le général en chef de l'armée du Rhin est aussi investi du pouvoir nécessaire, pour mettre en état de siège toutes les communes qui sont comprises dans les quatre nouveaux départemens réunis.

Le même pouvoir a été conféré au général en chef de l'armée d'Angleterre, pour toutes les communes des départemens de l'Ouest, qui paroissent menacés d'un nouvel embrasement.

C'est le général Verdier, & non son fils, qui est parti en poste pour aller prendre le commandement de la 15<sup>e</sup> division militaire (Amiens).

Le général Schavembourg est mandé à Paris pour rendre compte de sa conduite.

On dit que l'un des freres de Buonaparte a reçu de héros une lettre datée de devant Saint-Jean-d'Acre, le 3 prairial; & que la ville étoit alors au moment de tomber en son pouvoir.

Si cette lettre existe, elle sera sans doute officiellement publiée pour mettre fin à toutes les incertitudes & à toutes les craintes des bons citoyens. Elle donneroit un démenti formel aux lettres publiées à Vienne & à Constantinople, en date du 2 prairial, lesquelles annonçoient, à cette époque, les revers de notre armée & la levée du siège de cette ville.

— Le  
revient d  
— Les  
anglais ét  
dans la M  
& s'étoie  
escadres  
beaucoup  
faudra au  
naisons;  
ou nous  
H est  
la Manch  
qu'on n'e  
transmis  
du côté d  
— Des  
ponce le  
grés mar  
ce pays  
Prétenda  
— Le  
ment fau  
du côté d  
milles de  
— Un  
fort Sain  
— L'an  
— On  
à Vienne  
Suisse, q  
ligéranes  
aussi à ce  
— Des  
menacé d  
plus long  
camarade  
— Le  
en Sardai  
— Mal  
de Manche  
véranca a  
traduits d  
Un con  
lettres de  
Ce gén  
par le gén  
les témoig  
intelligenc  
hommes é  
L'amé  
dispositio  
encore qu  
pionnet q  
On esp  
au moins  
La rép  
d'approvis  
France un  
besoin.



— Le contre-amiral Laerosse est de retour à Paris. Il revient d'Espagne.

— Les escadres combinées sont dans la rade de Brest. Les anglais étoient loin de s'attendre à ce résultat de nos courses dans la Méditerranée. Ils avoient cru à un tout autre plan, & s'étoient arrangés en conséquence. La proximité des deux escadres doit les inquiéter assez vivement, & déconcerter beaucoup leur grand projet d'expédition secrète. Il leur faudra au moins du tems pour refaire de nouvelles combinaisons; & dans l'intervalle, nous pouvons ou les prévenir, ou nous préparer au moins à les déjouer.

Il est probable que l'apparition de leurs cent voiles dans la Manche étoit une fausse alerte prise sur nos côtes, puisqu'on n'en a pas entendu reparler. Cependant ce bruit avoit transmis à Paris par un des officiers supérieurs employés étoit du côté de Caen.

— Des lettres des Sables d'Olonne portent qu'on y annonce le débarquement dans la Vendée de plusieurs émigrés marquans, pour tâcher de mettre encore une fois ce pays en révolte, & à feu & à sang, au profit du Prétendant.

— Le citoyen J. B. Hirigoyen déclare qu'il est absolument faux que, sous prétexte de représailles, on ait enlevé du côté de Bordeaux, aucune espede d'otages dans les familles des fonctionnaires publics.

— Un parlementaire a amené à Toulon la garnison du fort Saint-Elme, un des forts de Naples.

— L'armée austro-russe bombarde le fort de Scravalle.

— On prétend aujourd'hui que le voyage de M. Jacobi à Vienne a pour objet l'évacuation & la neutralité de la Suisse, que la Prusse cherche à obtenir des puissances belligérantes, au moment où un envoyé helvétique insiste aussi à ce sujet à Paris.

— Des lettres du Nord prétendent que Paul 1<sup>er</sup> ayant menacé de sa colere la ville de Hambourg, si elle refusoit plus long-tems de livrer aux Anglais Napper-Tandy & son camarade, le sénat a fini par obéir à l'empereur de Russie.

— Le ci-devant archevêque de Paris (Juigné) est mort en Sardaigne, où il avoit suivi le roi de cette île.

— Malgré les ordres réitérés du directoire, la démolition de Manheim se continue toujours. Les auteurs d'une persévérance aussi funeste à notre position militaire vont être traduits devant un conseil de guerre.

A R M É E D' I T A L I E.

Un courrier extraordinaire, arrivé hier, a apporté des lettres de Joubert, datées de Gènes, le 19 de ce mois.

Ce général avoit déjà visité tous les postes, accompagné par le général Moreau, & ils avoient recueilli ensemble tous les témoignages de la confiance la plus entiere. La meilleure intelligence & la plus parfaite amitié régnoient entre deux hommes également dignes de s'apprécier.

L'armée que prend Joubert est animée des plus heureuses dispositions; mais elle a besoin de renforts. Elle n'est gueres encore que de 35 mille hommes, non compris celle de Championnet qui est d'environ 30 mille.

On espere que Championnet, par une forte diversion, va au moins occuper 30 à 40 mille austro-russes.

La république ligurienne a déjà fourni quelques objets d'approvisionnement; mais on en attend de l'intérieur de la France un grand nombre d'autres dont on a le plus pressant besoin.

Joubert s'étoit embarqué à Nice pour se rendre à Gènes. Le bâtiment qui l'a transporté, a été pris dans la même journée où il l'avoit quitté.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

Paris, le 26 thermidor an 7.

Le ministre de la guerre aux conscrits.

Jeunes conscrits, le moment approche où vous allez vous réunir. La loi vous appelle au lieu du rassemblement. Il y a quelques jours, j'entretenois vos chefs de leurs devoirs: je viens aujourd'hui vous parler des vôtres. Un soldat que la révolution a tiré des rangs obscurs, peut tracer à ses jeunes camarades la route qu'il a suivie.

Si l'ordre est nécessaire dans la vie sociale, il l'est plus rigoureusement encore dans la vie militaire. La carrière militaire a ses peines & ses fatigues; elle a des plaisirs qui les surpassent. Si vous êtes chargés d'assurer la conquête de la liberté, vous êtes appelés à jouir les premiers de ses avantages.

Le soldat de la monarchie étoit l'instrument aveugle de quelques caprices. Ses travaux n'avoient d'autre but que de raffermir un tyran sur son trône. Le soldat de la liberté n'est armé que pour défendre ses droits; éclairé par le sentiment de sa cause, il sait que l'objet de ses efforts est la sûreté de sa famille, la circulation du commerce, le retour de l'abondance, & la paix qui console au pays.

C'est dans cette conscience que le soldat républicain trouve le mobile des grandes choses; la liberté en est le levier. C'est de ce mouvement créateur que sont nés les hommes célèbres dont s'honore maintenant la république.

La coalition tremble de cet ascendant irrésistible; elle sait qu'il y a parmi vous des Buonaparte, des Hoche, des Joubert, des Championnet, & tant d'autres, leurs dignes émules, également terribles aux rois. Tel de vous est appelé à renverser des trônes; tel autre doit maintenir la liberté dans sa patrie.

Je vous ai révélé le secret de vos forces. Voyez ce que doivent être à vos yeux les Autrichiens & les Russes; quelle fut, de tout tems, la puissance de la France encore asservie; quelle sera celle de la France devenue libre!

J'ai vu votre bouillante impatience; l'estime publique attend ceux qui se rendront les premiers à leur poste; parlez! je aux autres de l'infamie? Les hommes libres n'ont s'incorporer parmi des esclaves! Dans quelle contrée de la terre habitable pourroit se réfugier un déserteur français? Amis! loin de moi ce soupçon outrageant!

Signé, BERNADOTTE.

C O R P S L E G I S L A T I F.

C O N S E I L D E S C I N Q - C E N T S.

Présidence du citoyen QUIROT.

Séance du 27 thermidor.

On proclame le résultat du scrutin fait hier: les membres nommés pour composer la commission chargée de présenter un projet sur les mesures à prendre dans les circonstances actuelles sont les représentans Chénier, Daunou, Lucien, Buonaparte, Eschassériaux aîné, Boulay (de la Meurthe), Berlier & Lamarque.

Un membre fait un rapport sur les fonds à mettre à la disposition du directoire exécutif pour venir au secours des patriotes italiens & autres réfugiés en France.

Le conseil ordonne l'impression.

Destrem prend la parole. Il dit que les journaux ont démenti ce qu'il a dit hier des troubles & des excès qui ont eu lieu à Toulouse; pourtant le directoire, ou du moins les ministres, ont reçu les mêmes renseignements, & de plus le commencement des procédures intentées à cet égard. Au reste, Destrem annonce qu'il méprise fort tout ce que les journaux peuvent dire: seulement il croit devoir lire une lettre qui porte, que dans la contrée dont il s'agit la contre-révolution est organisée, les autorités constituées sont en permanence, les patriotes égorgés, les biens nationaux incendiés, & tout enfin annonce la plus affreuse réaction.

Le conseil ordonne le renvoi à la commission des sentimens.



Le président annonce que l'ordre du jour appelle la discussion sur l'organisation des réunions.

L'appel nominal relatif aux ex-directeurs est fortement réclamé. — Il faut en finir, dit Eschasseiaux.

Un secrétaire se présente à la tribune, & lit une lettre du général Lefèvre, commandant de la 17<sup>e</sup>. division, ainsi conçue :

« Citoyens représentans, la situation de Paris rendant inutile le service de la garde du corps législatif que vous aviez mise à la disposition du commandant de la place, je lui ai donné l'ordre de rentrer dans ses quartiers ».

Cette lettre jette le conseil dans un étrange étonnement. Qu'est-ce que cela signifie, crie-t-on ? qui a donné cet ordre ? la garde du corps législatif à la disposition du commandant de la place ! Et pourquoi ? & comment ?

Soulié va à la tribune. Voilà, dit-il, une singulière lettre. Quoi ! l'on a disposé de la garde du corps législatif : mais quand ? mais par quel ordre ? Il y a donc eu une séance secrète à laquelle nous n'avons pas assisté (Murmures). Je demande qu'une commission soit nommée.

Plusieurs voix. — Appelez celle des inspecteurs.

Souliez. — Cela ne seroit pas suffisant. Je demande une commission particulière, pour qu'à l'avenir pareil abus ne se représente plus.

Tous les membres de la commission des inspecteurs demandent la parole ; Bertrand (de Calvados) l'obtient le premier. Je n'ai nulle connoissance, dit-il, de ce que vous venez d'apprendre. Il a été question d'envoyer la garde du corps législatif à la fête du 10 août ; je m'y suis opposé ; la commission étoit de mon avis : si quelque autorisation a été donnée à mon insu... (& au mien, dit Vezin qui est à côté de Bertrand) & à l'insu de mon collègue Vezin, je prie le conseil de me permettre de me retirer à la commission des inspecteurs.

Vezin fait la même déclaration.

L'agitation est très-vive ; divers membres sont à la tribune : Barthelemy, membre de la commission, s'écrie qu'il faut entendre ceux qui sont inculpés ; il a la parole : il faut, dit-il, que le général Lefèvre ait perdu la tête ; je n'ai rien entendu dire à la commission qui ait pu donner lieu à cette lettre.

Lucien Buonaparte succède à la tribune à Barthelemy : je fais, dit-il, la même déclaration que mes collègues ; je ne dirai pas que le brave général Lefèvre ait perdu la tête ; il l'a trop bonne, mais il y a un mal-entendu.

Frégeville, aussi membre de la commission, paroît à son tour ; je suis, dit-il, chargé de la partie militaire ; je n'ai nullement connoissance de ce dont il s'agit : je sais seulement, qu'un grenadier de la garde du corps législatif a manqué au général Lefèvre ; cet homme a été puni.

Laporte dit, que comme ancien membre de la commission des inspecteurs, il sait qu'il est d'usage d'envoyer un détachement de la garde du corps législatif aux fêtes nationales ; il croit que c'est de là que vient l'erreur.

Briot prend la parole & annonce qu'un complot étoit formé pour assassiner les représentans du peuple. (Murmures.) Je vais en administrer les preuves. J'ai passé hier une heure dans les groupes de la rue du Bacq, & j'ai entendu dire que c'étoit aux députés que l'on en vouloit : un espion tenoit ce langage.

Il y en avoit beaucoup, s'écrie un membre.

Briot continue. — Je connois cet Augereau, disoit un homme, & son long nez ; il ne fera plus de 18 fructidor ; il n'y a ni panache, ni sabre qui tienne.

Augereau. — Cela ne me fait pas peur.

Briot dit enfin qu'un homme entraîna la foule à l'hôtel de Salm, où il indiquoit une réunion de députés & où Dauberménil qui y demeure avoit été insulté.

Enfin Briot dit qu'un royaliste de son département s'étoit introduit pour le chercher dans la maison où il demeure, & sous prétexte de louer des chambres.

Dauberménil rend compte des faits. Sorti à près de six heures du conseil, parce qu'il étoit scrutateur, & après avoir diné précipitamment (on rit), il se rendit chez lui : étonné des groupes qu'il trouva dans la cour de l'hôtel de Salm, il s'informa de ce qui les amenoit ; on lui répondit que le lieu de la réunion de la rue du Bacq étoit fermé, on croyoit que l'hôtel de Salm étoit désigné pour s'assembler : du reste, ajoute l'opinant, je n'ai pas été insulté ; seulement un homme me demanda : N'es-tu pas Poultier de l'Ami des Loix ? — A ma structure, répondis-je... (On rit). A sept heures il n'y avoit plus personne.

Grandmaison dit qu'en parlant de terroristes on cherche à créer une compagnie de terrifiens.

Après quelques débats, & sur la motion de Delbrel, le commandant de la garde du corps législatif est appelé à la barre. Il dit que, chargé de veiller à la sûreté du corps législatif, il a commandé un piquet de cent hommes, qui a fait patrouille, mais qui n'est pas sorti de l'enceinte : il s'est entendu avec Lefèvre, & sur ce que ce dernier lui a dit que la garnison n'étoit pas consignée, il n'a pas non plus consigné sa troupe.

Barthelemy atteste la vérité de ces faits ; le tout est renvoyé aux inspecteurs.

On demande l'appel nominal sur les ex-directeurs. Plusieurs membres veulent qu'on vote séparément sur chacun, parce qu'il y a divers chefs d'accusations. Le conseil se forme en comité général pour savoir comment les questions seront posées. La séance n'a plus été publique.

#### CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen DUBOIS-DUBAY.

Séance du 27 thermidor.

Le conseil approuve diverses résolutions locales.

Il entend le compte que lui rend une députation du tribunal de cassation des jugemens rendus pendant l'année. Le tribunal, en donnant des éloges à la majorité des tribunaux, ne dissimule pas que d'autres ont mérité sa censure pour n'avoir point protégé la liberté des cultes, n'avoir point fait observer les fêtes décadaires, avoir souffert de contraventions aux loix sur les douanes, & n'avoir point fait respecter les loix de police.

Le président répond à la députation, & le conseil ordonne l'impression du discours & de la réponse.

Bourse du 27 thermidor.

Rente provisoire, . . . . . — Tiers consolidé, 8 francs — Bons  $\frac{2}{3}$ , 69 cent. — Bons  $\frac{1}{2}$ , 00 c. — Bons d'arrérage 59 fr. 63 c., 58 fr. 25 c. — Action de 50 fr. de la caisse de rentiers. . . . .

A. FRANÇOIS.